

III

Budget Général

DES

DÉPENSES ET SERVICES

DU ROYAUME,

POUR L'EXERCICE 1845.



10

TITRE I'. — DETTE PUBLIQUE.

NUMÉRO des articles	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL
		ORDINAIRES	EXTRAORDINAIRES	
CHAPITRE PREMIER				
<i>Service de la dette.</i>				
1	Annuité de l'inscription au grand-livre des rentes et cees sans désignation de capital, portée au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	500,000	»	
2	Annuité de l'inscription portée au même grand-livre au profit du Gouvernement du royaume des Pays Bas, en exécution du § 1 ^{er} de l'article 65 du traité du 5 novembre 1842	846,560	»	
3	Intérêts des capitaux inscrits au grand livre de la Dette publique, à 2½ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'article 65 du même traité	5,502,640 78		
	Intérêts du restant de l'inscription portée à ce grand-livre, en exécution du § 7 dudit article 65	440,916 67	440,916 67	
4	Frais relatifs à cette dette	3,000	»	
5	Intérêts de l'emprunt de 50,000,000 de fr., à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836	1,200,000		
	Dotations de l'amortissement de cet emprunt	500,000		
6	Frais relatif au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt	3,400	»	
7	Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838	1,525,524		
	Dotations de l'amortissement de cet emprunt	508,508		
8	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt	34,000	»	
9	Intérêts de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840	4,547,000		
	Dotations de l'amortissement de cet emprunt	869,400		
10	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	150,000	»	
11	Intérêts de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c ^s , à 5 p. %, autorisé par la loi du 29 septembre 1842	1,451,085 92		
	Dotations de l'amortissement de cet emprunt	286,217 18		
12	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt	45,000	»	
	À REPORTER . fr.	17,552,555 88	440,916 67	

SUITE DE LA DETTE PUBLIQUE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	A REPORTER. fr.	17,552,535 88	440,916 67	
15	Intérêts à 4 $\frac{1}{2}$ p. %, sur un capital de 95,722,000 fr., montant approximatif des obligations dont l'émission a été autorisée par la loi du 21 mars 1844 (<i>Bulletin Officiel</i> , n° 42) 4,507,400 »	5,264,710 »	»	
	Dotation de l'amortissement de cette dette 937,220 »			
14	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de la même dette (art. 2 de la loi du 21 mars 1844)	15,000 »	»	
15	Intérêts de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4 $\frac{1}{2}$ p. %, autorisé par la loi du 22 mars 1844 (<i>Bulletin Officiel</i> , n° 44) 3,869,520 »	4,252,800 »	»	
	Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à $\frac{1}{2}$ p. % du capital 423,280 »			
10	Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt (art. 2 de la loi du 22 mars 1844)	13,000 »	»	
17	Intérêts à 5 p. %, sur 7,000,000 de francs, montant approximatif des obligations à créer pour le paiement des indemnités pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution	210,000 »	»	28,417,426 58
18	Frais relatifs à l'émission et au paiement des intérêts des mêmes obligations	5,000 »	»	
19	Intérêts et frais présumés de la dette flottante sur une émission éventuelle de 5,000,000 de francs	150,000 »	»	
20	Intérêts de la dette viagère.	»	5,714 30	
21	Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	»	12,500 »	
22	Indemnité de reprise à payer à la Société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette Société et le Gouvernement	»	601,575 66	
23	Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20 et 23 du traité du 5 novembre 1842), 25,000 florins	52,910 05	»	
24	Rachat des droits de canal mentionnés au § 2 de l'art. 18 du traité du 5 novembre 1842, 10,000 florins	21,164 02	»	
	A REPORTER. fr.	27,296,919 95	1,120,506 63	28,417,426 58

SUITE DE LA DETTE PUBLIQUE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. . . . fr.	27,296,919 95	1,120,506 63	28,417,426 58
	CHAPITRE II.			
	<i>Rémunérations.</i>			
	Anciennes pensions ecclésiastiques tiercées. 270,000 »			
	Pensions civiles et autres accordées avant 1850 156,000 »			
	Id. civiques 184,000 »			
1	Id. militaires. 1,940,000 »	1,968,000 »	1,120,000 »	
	Id. de l'Ordre Léopold. 25,000 »			
	Id. des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. 550,000 »			
	Arriérés de pensions de toute nature. 5,000 »			
2	Remboursement à faire au Trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1845.	»	56,402 12	3,209,702 12
	Traitements d'attente (<i>wachtgelden</i>) 59,000 »			
3	Id. ou pensions supplémentaires (<i>toelagen</i>). 40,700 »	»	85,500 »	
	Secours annuels (<i>jaarlijkse onderstanden</i>) 5,600 »			
	CHAPITRE III.			
	<i>Fonds de dépôt.</i>			
1	Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor public de l'État, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration du chemin de fer, des courtiers, des agents de change, etc., soumis à fournir un cautionnement; et par des contribuables, des négociants, des commissionnaires, etc., pour garantie du paiement de droits de douanes, d'accises, etc., dont ils pourraient être éventuellement redevables au Trésor public. 540,000 »			
	Arriéré des intérêts sur des exercices clos. 5,000 »	540,000 »	5,000 »	
2	Intérêts des consignations faites dans les caisses du Trésor public de l'État	70,000 »	»	450,000 »
3	Intérêts et remboursements des consignations antérieures au 1 ^{er} octobre 1850	»	15,000 »	
	TOTAUX DU TITRE 1^{er}. . . . fr.	29,674,919 95	2,382,208 75	32,057,128 70

TITRE II. — DOTATIONS.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
Unique.	Liste civile (<i>Mémoire</i>)	2,751,522 75	»	2,751,522 75
CHAPITRE II.				
Unique.	Sénat	24,000 »	»	24,000 »
CHAPITRE III.				
Unique.	Chambre des Représentants	406,350 »	»	406,350 »
CHAPITRE IV.				
<i>Cour des Comptes.</i>				
1	Membres de la Cour.	43,586 20	»	132,486 20
2	Personnel des bureaux	71,000 »	»	
3	Matériel et dépenses diverses	16,900 »	»	
4	Pensions	1,200 »	»	
TOTAUX DU TITRE II. fr.		3,314,158 95	»	3,314,158 95

TITRE III. — MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	} 216,500 "
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service.	166,000	"	
3	Matériel	20,000	"	
4	Frais d'impression des recueils statistiques	3,500	"	
5	Frais de route et de séjour.	6,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Ordre Judiciaire.</i>				
1	COUR DE CASSATION. Personnel	234,000	"	} 1,951,070 "
2	— Matériel	4,500	"	
3	COUR D'APPEL. Personnel	542,720	"	
4	— Matériel.	18,000	29,000	
5	Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce	812,640	27,190	
6	Justices de paix et tribunaux de police	282,120	"	
CHAPITRE III.				
<i>Justice Militaire.</i>				
1	HAUTE COUR MILITAIRE. Personnel	63,320	"	} 109,575 "
2	— Matériel	5,000	"	
3	Auditeurs militaires et prévôts	41,255	"	
CHAPITRE IV.				
<i>Frais de Justice.</i>				
1	Frais d'instruction et d'exécution.	679,000	"	} 680,000 "
2	Indemnité pour le greffier de la Cour de Cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques	1,000	"	
CHAPITRE V.				
<i>Palais de Justice.</i>				
1	Constructions, réparations et loyers de locaux.	35,000	40,000	} 125,000 "
2	Supplément de subside à verser dans la caisse communale de Gand, à cause de la construction du palais de justice.	"	50,000	
A REPORTER. . . . fr.		2,935,953	146,190	3,082,143

SUITE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. . . . fr.	2,935,953	146,190	3,082,145
	CHAPITRE VI. <i>Bulletin Officiel et Moniteur.</i>			
1	Impression du <i>Bulletin Officiel</i>	25,500	"	96,500
2	— du <i>Moniteur</i>	70,000	"	
3	Abonnement au <i>Bulletin des Arrêts de la Cour de Cassation</i> .	2,800	"	
	CHAPITRE VII. <i>Pensions et secours.</i>			
1	Pensions	180,000	"	195,000
2	Secours à des magistrats ou à des veuves et familles de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	12,000	"	
3	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	3,000	"	
	CHAPITRE VIII. CULTES. <i>Culte catholique.</i>			
1	Clergé supérieur et professeurs des séminaires, bourses et demi-bourses affectées aux séminaires.	405,822	59	4,522,947
2	Clergé inférieur	3,252,224	61	
3	Subsides pour les édifices servant aux cultes.	594,000	50,000	
4	Culte protestant	57,900	"	
5	— israélite.	11,000	"	
6	Cultes divers. — Pensions et secours.	154,000	"	
	CHAPITRE IX. <i>Établissements de bienfaisance.</i>			
1	Frais d'entretien et de transport de mendiants et insensés, dont le domicile de secours est inconnu	20,000	"	545,000
2	Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	120,000	"	
3	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	175,000	"	
4	Subsides : 1° pour l'organisation du patronage pour les condamnés libérés; 2° pour l'établissement et le soutien des maisons de refuge destinées aux condamnés libérés, et aux personnes qui veulent abandonner la voie du vice et de l'immoralité; 3° pour venir en aide aux institutions qui forment des sujets propres au service des prisons, des dépôts de mendicité et d'autres établissements de bienfaisance.	50,000	"	
	A REPORTER. . . . fr.	7,845,200	196,190	8,041,390

SUITE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. fr.	7,845,200 »	196,190 »	8,041,500 »
	CHAPITRE X.			
	<i>Prisons.</i>			
	SECTION 1^{re}. — Service domestique.			
1	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, frais d'habillement et de couchage des gardiens et gratifications aux détenus	1,135,000 »	»	
2	Traitements des employés attachés au service domestique .	364,525 »	»	
3	Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	3,000 »	»	
4	Frais d'impressions et de bureau	23,000 »	»	
5	Constructions nouvelles, réparations, entretien des bâtiments et du mobilier	450,000 »	200,000 »	
				3,138,825 »
	SECTION 2. — Service des travaux.			
6	Achats de matières premières et ingrédients pour la fabrication	700,000 »	»	
7	Gratifications aux détenus	170,000 »	»	
8	Frais d'impressions et de bureau	8,000 »	»	
9	Traitements et tantièmes des employés	85,500 »	»	
	CHAPITRE XI.			
	<i>Frais de police.</i>			
1	Service des passeports	20,000 »	»	
2	Autres mesures de sûreté publique	48,000 »	»	68,000 »
	CHAPITRE XII.			
Unique.	Dépenses imprévues	5,000 »	»	5,000 »
	CHAPITRE XIII.			
Unique.	Pour solde de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos	20,000 »	»	20,000 »
	TOTAUX DU TITRE III. fr.	10,877,025 »	396,190 »	11,273,215 »

TITRE IV. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	139,800
»	Frais de représentation (pour mémoire)	»	»	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	62,000	»	
3	Frais des commissions d'examen	2,000	»	
4	Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	12,800	»	
5	Matériel	52,000	»	
6	Achat de décorations de l'Ordre Léopold.	10,000	»	
CHAPITRE II.				
<i>Traitements des Agents politiques.</i>				
1	Autriche	40,000	»	551,500
2	Confédération Germanique.	40,000	»	
3	France.	60,000	»	
4	Grande-Bretagne.	80,000	»	
5	Pays-Bas	50,000	»	
6	Italie	40,000	»	
7	Prusse	50,000	»	
8	Turquie	40,000	»	
9	Brésil	21,000	»	
10	Danemark	15,000	»	
11	Espagne	15,000	»	
12	États-Unis.	25,500	»	
13	Grèce	15,000	»	
14	Hanovre, villes libres et Anseatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	15,000	»	
15	Portugal	15,000	»	
16	Sardaigne	15,000	»	
17	Suède	15,000	»	
CHAPITRE III.				
Unique.	Traitements des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués	110,000	»	110,000
CHAPITRE IV.				
Unique.	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses	70,000	»	70,000
CHAPITRE V.				
Unique.	Frais à rembourser aux agents du service extérieur	75,000	»	75,000
CHAPITRE VI.				
Unique.	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues.	50,000	»	50,000
TOTALS DU TITRE IV. fr.		996,500	»	996,500

TITRE V. — MARINE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Personnel	6,050 »	»	9,550 »
2	Matériel	3,500 »	»	
CHAPITRE II.				
<i>Bâtiments de guerre.</i>				
1	Personnel	297,471 »	»	540,791 »
2	Vivres	148,000 »	»	
3	Entretien, chauffage et éclairage	62,520 »	»	
4	Équipement d'un brick	»	33,000 »	
CHAPITRE III.				
Unique.	Magasin de la marine	11,200 »	»	11,200 »
CHAPITRE IV.				
Unique.	Pilotage	350,520 »	»	350,520 »
CHAPITRE V.				
Unique.	Service des bateaux à vapeur de l'Escaut	48,758 »	10,000 »	58,758 »
CHAPITRE VI.				
Unique.	Police maritime	50,000 »	»	50,000 »
CHAPITRE VII.				
Unique.	Secours maritimes (sauvetage)	16,500 »	»	16,500 »
CHAPITRE VIII.				
Unique.	Pensions civiles et secours	14,400 »	»	14,400 »
TOTAUX DU TITRE V. fr.		988,719 »	43,000 »	1,031,719 »

TITRE VI. — BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale (Personnel).</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	137,000	»	
3	Indemnités et frais de bureau d'un conseil supérieur de commerce, d'industrie et d'agriculture	20,000	»	
<i>Matériel.</i>				
4	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	50,000	»	212,000 »
<i>Frais de déplacement.</i>				
5	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,000	»	
CHAPITRE II.				
<i>Pensions et secours.</i>				
1	Pensions	150,000	»	162,000 »
2	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves	5,000	»	
3	Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	7,000	»	
CHAPITRE III.				
<i>Statistique générale.</i>				
1	Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales	25,000	»	40,000 »
2	Part contributive du gouvernement dans les frais auxquels donnera lieu le recensement général de la population du royaume	»	15,000 »	
CHAPITRE IV.				
<i>Frais de l'administration dans les provinces.</i>				
1	Province d'Anvers	118,677	»	1,197,064 40
2	— de Brabant	126,275	»	
3	— de la Flandre occidentale	150,757	»	
4	— de la Flandre orientale	155,448	»	
5	— de Hainaut	140,938	5,000 »	
6	— de Liège	125,550	»	
7	— de Limbourg	105,345 40	1,000 »	
8	— de Luxembourg	110,691	3,000 »	
9	— de Namur	104,263	»	
10	Frais de route et de tournées des commissaires d'arrondissement	18,500	»	
11	Augmentation destinée à améliorer la position des commissaires d'arrondissement et à établir une proportion plus équitable dans les traitements	17,500	»	
<i>Frais de milice.</i>				
12	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires.	58,540	»	
A REPORTER. fr.		1,587,064 40	24,000 »	1,611,064 40

BUDGET GÉNÉRAL DES DEPENSES DU ROYAUME.

55

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO des articles	DESIGNATION DES DEPENSES.	CHARGES		TOTAL
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT fr	1,587,064 40	24,000	1,611,064 40
	CHAPITRE V			
1	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale	100,000 "	"	140,000
2	Complément des frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux	"	40,000	
	CHAPITRE VI			
1	Service de sante	27,000	}	45,000 "
2	Académie royale de médecine	18,000		
	CHAPITRE VII.			
Unique	Frais de célébration des fêtes nationales	50,000		50,000
	CHAPITRE VIII			
	<i>Eaux de Spa.</i>			
1	Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	2,220 "	}	22,220
2	Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	20,000 "		
	CHAPITRE IX			
Unique	Premier quart d'une somme de 200,000 francs, pour frais de construction d'un hôtel pour l'administration provinciale du Luxembourg, à Ailon		50,000 "	50,000 "
	CHAPITRE X.			
	<i>Ecole de médecine vétérinaire, etc.</i>			
1	Ecole de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat — Jury d'examen	155,500 "	}	177,500
2	Subside à la société d'horticulture de Bruxelles	24,000 "		
	CHAPITRE XI.			
	<i>Fonds d'agriculture.</i>			
Unique	Encouragements à l'agriculture	395,000		395,000 "
	CHAPITRE XII			
	<i>Milice.</i>			
Unique	Frais d'impression des listes alphabétiques	1,600 "		1,600 "
	CHAPITRE XIII.			
	<i>Garde civique.</i>			
Unique	Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major, achats, réparations et entretien des armes et équipements de la garde civique	20,000 "	"	20,000 "
	A REPORTER fr	2,376,384 40	114,000 "	2,490,384 40

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NOMBRE des articles	DESIGNATION DES DEPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES	
	RAPPORT fr	2,376,384 40	114,000 »	2,490,384 40
	CHAPITRE XIV.			
	<i>Récompenses honorifiques et pécuniaires.</i>			
Unique	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	5,000	»	5,000
	CHAPITRE XV			
	<i>Légion d'Honneur et Croix de fer.</i>			
Unique	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pension de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, qui sont dans le besoin	80,000	»	80,000 »
	CHAPITRE XVI			
Unique	Frais d'exécution de la loi du 1 ^{er} mai 1842, relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre	»	45,000 »	45,000 »
	CHAPITRE XVII			
	<i>Commerce.</i>			
1	Ecoles de navigation	16,000	»	
2	Chambres de commerce	12,000	»	
3	Frais divers et frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole	43,500	»	
4	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ni dans l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour 184b, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service	100,000	15 000 »	523,500 »
5	Primes pour construction de navires	40,000	»	
6	Pêche nationale	95,000	»	
	CHAPITRE XVIII.			
	INDUSTRIE.			
	<i>Depenses diverses pour le soutien et le développement de l'industrie.</i>			
1	Encouragements à l'industrie	180,000	»	
2	Musée de l'industrie nationale	40,000	»	
3	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, publications de brevets, frais d'administration (<i>Personnel et Matériel</i>)	55,000	»	255,000 »
	A RAPPORTER fr	3,022,884 40	174,000 »	3,196,884 40

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NOMBRE des articles	DESIGNATION DES DEPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES	EXTRAORDINAIRES	
	L I O R I fr	5,022 884 40	174,000 »	5,196 884 40
	CHAPITRE XIX			
	INSTRUCTION PUBLIQUE			
	<i>Enseignement supérieur.</i>			
1	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'Etat — Bourses — Médailles et subsides pour le matériel	621,800		
2	Frais des jurys d'examen pour les grades académiques, et dépenses du concours universitaire	70,100		
	<i>Enseignement moyen.</i>			
3	Frais d'inspection des athénées et collèges	7,500		
4	Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Yverlès), autres que les écoles d'arts et métiers et les ateliers d'apprentissage	200,000		
5	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	5,000		1,605,200
	<i>Enseignement primaire.</i>			
6	Frais d'inspection — Frais des écoles normales et des écoles primaires supérieures — Dépenses des cours normaux — Encouragements, subsides aux communes et secours — Bourses pour les élèves instituteurs des écoles normales adoptées	672,000		
7	Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles	20,000	»	
	CHAPITRE XX			
1	SECTION 1 ^{re} — Lettres et sciences	189,000	12,000	
2	SECTION 2 — Archives du royaume — Frais d'administration (Personnel)	23,750	»	
3	Id (Matériel)	2,600		
4	Frais de publication des inventaires des archives	4,000		
5	Archives de l'Etat dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées, frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	15,000	»	
6	Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'Etat	5,500	»	561,550
7	SECTION 3 — Beaux-Arts	217,000	14,000	
8	Exposition nationale et triennale des beaux arts	»	20,000	
9	Monument de la place des Martyrs	2,000	»	
10	3 ^e septième pour l'exécution de la statue équestre de Godfried de Bouillon		12,500	
11	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces, médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000	»	
12	Subsides aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments	56,000	»	
	CHAPITRE XXI			
Unique	Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil pour la période de 1855 à 1862, en exécution du décret du 20 juillet 1867 et des art 69 et 70 de la loi provinciale	»	25,000	25,000
	CHAPITRE XXII.			
Unique	Dépenses imprévues et travail extraordinaire	18,000	»	18,000
	TOTAL DU TITRE VI fr	5,148,954 40	257,500 »	5,406,454 40

TITRE VII. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

NUMERO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	210,650
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service.	143,650	»	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses . . .	22,000	»	
4	Annales des travaux publics	9,600	»	
5	Ameublement de l'hôtel du Ministère.	»	6,400	
6	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	8,000	»	
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — CANAUX, RIVIÈRES. — POLDERS. — PORTS ET CÔTES. — BATIMENTS CIVILS. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.				
1	Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	2,097,400	»	50,000
2	Plantations	50,000	»	
SECTION 2. — Canaux, rivières, polders.				
3	Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre.	347,701 50	48,000	»
4	Service du canal de Bruxelles à Charleroy	106,059	55,000	»
5	— de l'Escaut	55,272 50	51,169	62
6	— de la Lys	58,540	21,600	»
7	— de la Meuse, dans les provinces de Liège et de Namur.	40,800	200,000	»
8	— de la Meuse dans le Limbourg	4,800	145,200	»
9	— de la Dendre	19,250	»	»
10	— du Rupel, de la Dyle et du Demer	11,500	115,950	»
11	Travaux aux voies navigables de second ordre. — Frais d'études et de levée de plans. — Instruments	»	100,000	»
12	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne	»	52,000	»
13	Quatrième quart de l'État dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque et de l'écoulement des eaux	»	72,060	»
14	Service des canaux de Gand à Ostende	31,602 01	45,955	50
15	— du canal de Mons à Condé	29,622 08	12,761	92
16	— du canal de la Campine	14,200	»	»
17	— des bacs et bateaux de passage	20,000	»	»
18	— des polders	»	26,000	»
SECTION 3. — Ports et côtes.				
19	Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blankenberghe . . .	162,149 16	17,499	49
20	Phares et fanaux	750	»	»
ADDITIONS DU CHAPITRE II A REPORTER. . . . fr.		3,607,426 25	922,167 55	
A REPORTER LE TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		204,250	6,400	210,650

SUITE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

NUMÉRO des articles	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT DU TOTAL DU CHAPITRE I ^r fr.	204,250	6,400	210,650
	SUITE DU CHAPITRE II, REPORT. fr.	3,607,426 25	922,167 53	
	SECTION 4. — Bâtimens civils.			
21	Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État	52,600	»	
22	Constructions nouvelles et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat	»	70,000	5,103,993 78
	SECTION 5. — Personnel des ponts et chaussées.			
25	Traitemens des ingénieurs et conducteurs. — Frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles. — Frais des jurys d'examen de l'école du génie civil. — Voyages des élèves	451,800	»	
	CHAPITRE III.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES.			
	SECTION 1^{re}. — Chemins de fer.			
1	Administration générale	362,000	»	
2	Service de l'entretien des routes et des stations.	1,579,125	»	
3	— de la locomotion et de l'entretien du matériel	2,912,000	»	
4	— des transports	951,500	»	
5	Frais de perception	206,500	»	
	SECTION 2. — Postes.			
6	Personnel des postes.	900,000	»	7,591,471
7	Matériel	420,546	»	
8	Subvention pour l'établissement de deux nouvelles communications par semaine entre Ostende et Douvres.	40,000	»	
9	Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer	»	20,000	
	CHAPITRE IV.			
	<i>Mines.</i>			
1	Conseil des mines. — Traitemens des fonctionnaires, frais de route et matériel	45,600	»	
2	Traitemens des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen et voyages des élèves des mines	172,000	»	
3	Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	45,000	»	272,600
4	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragemens et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences	10,000	»	
	CHAPITRE V.			
Unique.	Pensions	40,000	»	40,000
	CHAPITRE VI.			
	<i>Secours.</i>			
Unique.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension	3,000	»	3,000
	CHAPITRE VII.			
	<i>Dépenses imprévues.</i>			
Unique.	Dépenses imprévues.	50,000	»	50,000
	TOTAUX DU TITRE VII. fr.	12,055,147 25	1,018,567 53	13,051,714 78

TITRE VIII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	263,000 "
2	— des employés	158,000	"	
3	Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre	15,000	"	
4	Matériel du Ministère	40,000	"	
5	Dépôt de la Guerre	10,000	"	
6	Secours à d'anciens militaires et employés du Département de la Guerre, à des veuves et enfants mineurs	10,000	"	
CHAPITRE II.				
SOLDES ET MASSES. — FRAIS DIVERS DES CORPS.				
SECTION 1 ^{re} . — <i>Solde de l'état-major.</i>				
1	État-major général	575,000	"	1,247,707 75
2	État-major des places	226,756	50	
3	Service de l'intendance militaire	115,828	"	
4	— de santé	307,123	25	
5	Indemnités aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale	25,000	"	
SECTION 2. — <i>Soldo et habillement des diverses armes.</i>				
1	Infanterie	9,352,026	70 259,975 50	17,496,000 "
2	Cavalerie	2,965,498	66 55,501 54	
3	Artillerie	2,591,127	54 19,872 66	
4	Génie	683,954	" 3,066 "	
5	Gendarmerie	"	1,587,000 "	
SECTION 3. — <i>Masses des corps, frais divers et indemnités.</i>				
1	Masse de pain	1,498,885	92	6,292,956 62
2	— de fourrages	2,691,000	"	
3	— d'entretien du harnachement. — Traitement et ferrure des chevaux	75,000	"	
4	— de renouvellement du harnachement et de la buffleterie	70,000	"	
5	— de casernement des chevaux	80,000	"	
6	— — des hommes	619,950	70	
7	Frais de route et de séjour des officiers	100,000	"	
8	Transports généraux et autres	60,000	"	
9	Primes de rengagement	4,000	"	
10	Chauffage et éclairage des corps-de-garde	75,000	"	
11	Vivres de campagne aux camps, logement et nourriture en route	567,000	"	
12	Remonte	524,100	"	
13	Frais de bureau et d'administration des corps	350,000	"	
A REPORTER. fr.		23,396,231	07 1,903,413 50	25,299,644 37

SUITE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	REPORT. . . . fr.	25,396,251 07	1,903,413 50	25,299,644 57
	CHAPITRE III.			
	<i>École militaire.</i>			
1	Traitements et indemnités	53,124 99	»	142,000 »
2	Enseignement	64,832 61	»	
3	Solde des élèves	19,504 13	»	
4	Dépenses d'administration	24,448 27	»	
	CHAPITRE IV.			
	<i>Matériel du service de santé et hôpitaux.</i>			
1	Pharmacie centrale	94,000 »	»	499,500 »
2	Solde, suppléments de solde et pain des malades	382,500 »	»	
3	Loyer des bâtiments, réparations.	25,000 »	»	
	CHAPITRE V.			
	<i>Matériel de l'Artillerie et du Génie.</i>			
1	Matériel de l'Artillerie	486,995 »	55,005 »	1,672,000 »
2	Id. du Génie	712,000 »	440,000 »	
	CHAPITRE VI.			
	<i>Traitements divers et pensions.</i>			
1	Traitements temporaires de non-activité, réforme, etc.	289,848 53	»	502,602 »
2	Id. des aumôniers.	32,500 »	»	
3	Id. d'employés temporaires.	5,850 »	»	
4	Pensions civiles	10,969 »	»	
5	Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	25,454 47	»	
	CHAPITRE VII.			
Unique.	Dépenses imprévues	46,253 63	»	46,253 63
	TOTAUX DU TITRE VIII. . . . fr.	25,645,581 70	2,376,418 50	28,022,000 »

TITRE IX. — MINISTÈRE DES FINANCES.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	694,600
2	Id. des fonctionnaires et employés	446,400	12,000	
3	Frais de tournées	8,000	»	
4	Matériel	40,000	»	
5	Service de la monnaie	7,200	»	
6	Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies et frais de comptage	20,000	»	
7	Magasin général des papiers	117,000	»	
8	Frais de publication et rédaction de documents statistiques .	23,000	»	
CHAPITRE II.				
<i>Administration du Trésor dans les provinces.</i>				
1	Traitements des directeurs	86,550	»	356,550
2	Caissier général de l'État	250,000	»	
CHAPITRE III.				
<i>Administration des Contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.</i>				
1	Traitements des employés du service sédentaire	872,500	»	8,759,480
2	Remises et indemnités des comptables	1,710,000	»	
3	Traitements des employés du service actif (<i>contributions di- rectes, cadastre et comptabilité</i>)	501,200	»	
4	Traitements des employés de la douane et recherche mari- time.	3,950,200	»	
5	Traitements des employés des accises.	759,900	»	
6	Id. id. de la garantie.	43,860	»	
7	Id. des vérificateurs des poids et mesures.	52,100	»	
8	Id. des avocats de l'administration.	33,070	»	
9	Frais de bureau et de tournées.	189,850	»	
10	Indemnités	291,200	»	
11	Matériel	140,000	»	
12	Crédit pour opérations cadastrales dans le Luxembourg et le Limbourg	»	150,000	
13	Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lieu des provinces ca- dastrees.	52,000	»	
14	Traitements des agents du cadastre non remplacés	»	20,000	
15	Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, en- tretien des bâtiments, etc.	31,000	»	
A REPORTER. . . . fr.		9,628,030	162,000	9,790,030

SUITE DU MINISTÈRE DES FINANCES.

NUMÉRO des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. fr.	9,628,630 »	162,000 »	9,790,630 »
	CHAPITRE IV.			
	<i>Administration de l'Enregistrement, des domaines et des forêts.</i>			
1	Traitement du personnel de l'enregistrement	556,290 »	»	
2	Id. id. du timbre	51,200 »	»	
3	Id. id. du domaine.	76,500 »	»	
4	Id. id. forestier.	243,600 »	»	
5	Remises des receveurs. — Frais de perception	849,000 »	»	
6	Id. des greffiers.	41,000 »	»	1,826,490 »
7	Frais de bureau des directeurs.	20,000 »	»	
8	Matériel	52,000 »	»	
9	Frais de poursuites et d'instances.	55,000 »	»	
10	Dépenses du domaine	78,500 »	»	
11	Palais de Bruxelles et de Tervueren	23,800 »	»	
	CHAPITRE V.			
1	Pensions et secours	1,150,000 »	»	1,150,000 »
	CHAPITRE VI.			
1	Dépenses imprévues	14,000 »	»	18,000 »
2	Travail extraordinaire	4,000 »	»	
	TOTAUX DU TITRE IX. fr.	12,003,120 »	162,000 »	12,765,120 »

TITRE X. — NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

NOMBRE des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Non-Valeurs.</i>				
1	Non-valeurs sur le foncier	300,000	"	
2	Id. sur l'impôt personnel	370,000	"	
3	Id. sur les patentes	80,000	"	796,000
4	Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	30,000	"	
5	Non-valeurs sur les redevances des mines (<i>Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.</i>)	16,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Remboursements.</i>				
1	Restitution de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	30,000	"	
2	Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiement d'intérêts; frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en déshérence, etc.	250,000	"	448,000
3	Remboursement des postes aux offices étrangers	150,000	"	
4	Attributions d'amendes forestières	18,000	"	
5	Déficits de comptables anciens et nouveaux (<i>pour mémoire</i>). (<i>Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.</i>)	"	"	
CHAPITRE III.				
<i>Péages.</i>				
Unique.	Remboursement du péage sur l'Escaut (<i>Le crédit compris au présent chapitre n'est point limitatif.</i>)	800,000	"	800,000
TOTAUX DU TITRE X. . . . fr.		2,044,000	"	2,044,000

RÉCAPITULATION.

NUMÉRO DES TITRES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
I.	Dette publique	29,674,919 95.	2,382,208 75	32,057,128 70
II.	Dotations	3,314,158 95	»	3,314,158 95
III.	Ministère de la Justice	10,877,025 »	396,190 »	11,273,215 »
IV.	Id. des Affaires Étrangères	996,300 »	»	996,300 »
V.	Marine.	988,719 »	43,000 »	1,031,719 »
VI.	Ministère de l'Intérieur	5,148,934 40	257,500 »	5,406,434 40
VII.	Id. des Travaux Publics	12,033,147 25	1,018,567 53	13,051,714 78
VIII.	Id. de la Guerre	25,645,581 70	2,376,418 30	28,022,000 »
IX.	Id. des Finances	12,603,120 »	162,000 »	12,765,120 »
X.	Non-valeurs et remboursements	2,044,000 »	»	2,044,000 »
	TOTAUX. . . . fr.	103,525,906 25	6,635,884 58	109,961,790 83

DÉPENSES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC.	1	Remboursement de cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement, pour garantie de leur gestion, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés de l'administration du chemin de fer, par des courtiers, des agents de change, etc., et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, pour garantie du paiement de droits de douanes, d'accises, etc	800,000 »	2,263,000 »
	(Le chiffre indiqué à cet article n'est point limitatif. Il pourra s'élever, le cas échéant, jusqu'à concurrence de la somme qui demeure encore à rembourser du chef des cautionnements versés en numéraire antérieurement au 1 ^{er} octobre 1830, et qui sont remis à la Belgique en exécution du traité du 5 novembre 1842.)			
	2	Remboursement de fonds perçus au profit de la caisse des veuves et orphelins des fonctionnaires civils	750,000 »	
	3	Remboursement de fonds perçus au profit de la caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée.	178,000 »	
	4	Remboursement de fonds perçus au profit de la caisse de prévoyance des instituteurs primaires	60,000 »	
	5	Remboursement de fonds perçus au profit de la commission des secours	15,000 »	
	6	Remboursement de fonds versés au profit de la masse d'habillement et d'équipement de la douane	212,000 »	
	7	Emploi des subsides offerts pour construction de routes	250,000 »	
CHAPITRE II.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	1	Attributions d'amendes, saisies et confiscations opérées par l'administration des contributions	120,000 »	9,191,500 »
	2	Frais d'expertise de la contribution personnelle	50,000 »	
	3	Frais d'ouverture des entrepôts	14,000 »	
	4	Remboursement de fonds recouvrés pour les provinces	6,754,000 »	
	5	Id. id. pour les communes	1,950,000 »	
	6	Id. de la taxe provinciale sur les chiens	200,000 »	
	7	Id. id. sur le bétail.	125,000 »	
	8	Id. de 4 et 5 % perçus au profit des villes de Liège et de Verviers pour pillages.	18,500 »	
A REPORTER. fr.				11,450,500 »

SUITE DES DÉPENSES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES	TOTAL PAR CHAPITRE.
		REPORT fr.		11,456,500 »
		CHAPITRE III.		
		FONDS DES TIERS.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DES FORÊTS.	1	Recettes diverses et amendes attribuées, soumises aux frais de régie.	160,000 »	2,027,000 »
	2	Recettes diverses et amendes de consignation, non-soumises aux frais de régie	800,000 »	
	3	Remboursement de revenus perçus pour compte de provinces	666,000 »	
		CONSIGNATIONS.		
	4	Remboursement de consignations (loi du 26 nivôse an XIII)	400,000 »	
	5	Remboursement de consignations à titre de dépôt	1,000 »	
		TOTAL des dépenses pour ordre. fr.		15,485,500 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 21 octobre 1844.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

MERCIER.